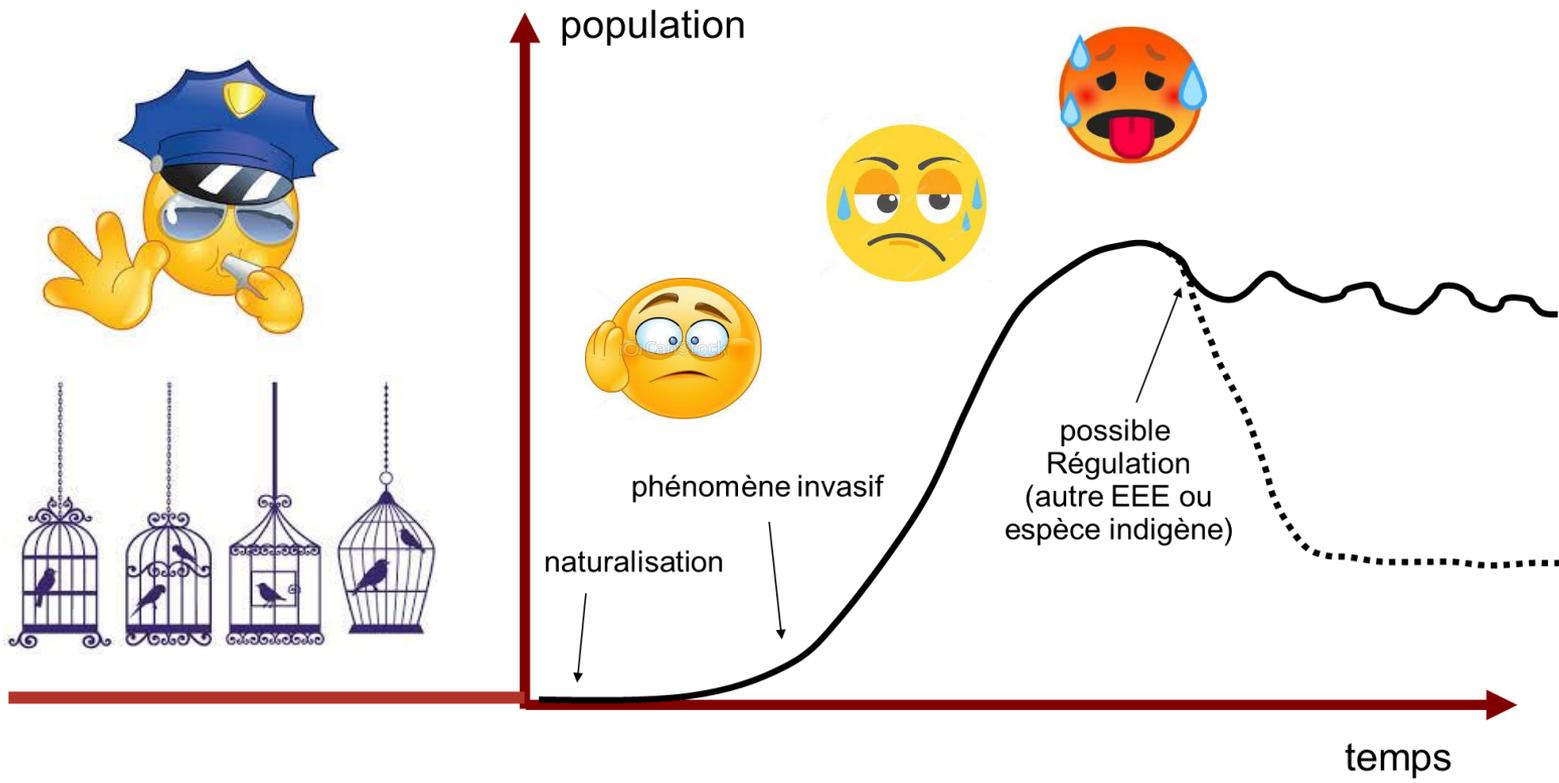


Panorama des méthodes de gestion de la faune



Jean-François Maillard jean-francois.maillard@oncfs.gouv.fr

Mission Espèces Exotiques Envahissantes
Direction de la Recherche et de l'Expertise
Nantes 02 51 25 03 92 / 06 83 61 17 06



Les obligations du règlement UE guident la gestion de certaines espèces

Non présente ou peu présente

Objectif éradication

Opérateurs spécialisés

Coordination unique

Mesures exceptionnelles



Largement répandue

Objectif atténuation-confinement

Multiples opérateurs

Coordination souhaitable

Définition des priorités

Non présentes ou peu présentes



Largement répandues



Une réglementation cadrant la gestion (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles...)

- **Au titre des EEE (espèces listées L411-6 et L411-5)**

Arrêté préfectoral encadrant l'action de lutte. Les modes de gestion sont à expliciter et peuvent être exceptionnels

- **Au titre des espèces non indigènes pouvant faire l'objet d'un contrôle par la chasse** (bernache du Canada, chien viverrin, ragondin, rat musqué, raton laveur, vison d'Amérique)

Arrêté ministériel cadrant les périodes et modes de contrôle ex : piégeage toute l'année du raton laveur donc soumis à la réglementation sur les pièges

- **Au titre des espèces de gibier** : le cerf sika – arrêté chasse

- **Au titre de la défense contre les organismes nuisibles** : ragondin et rat musqué

- **Espèces sans statut** : en droit on pourrait faire ce que l'on veut en respectant des principes d'éthique sur la mise à mort



Technique de gestion appliquée de l'avifaune exotique

perruches, Anatidés, ...



Gestion d'une espèce dans un objectif de retrait complet : exemple de l'érismature rousse



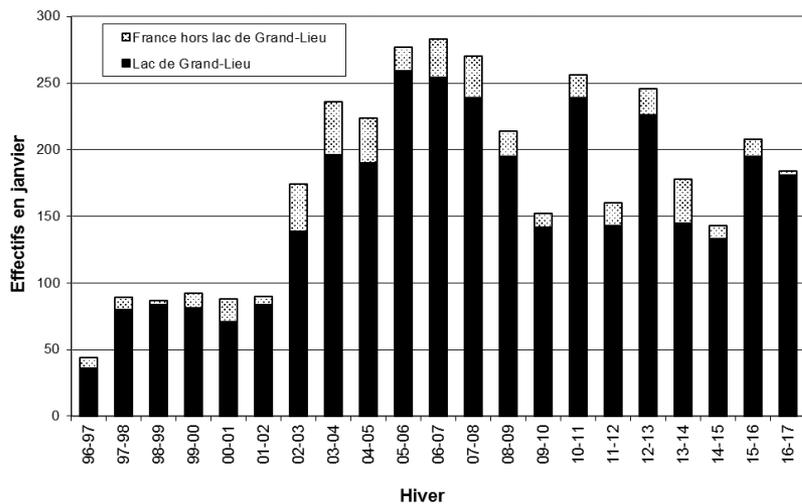
Canard américain introduit dans les années 1950 en GB (arrivée en France en 1974)

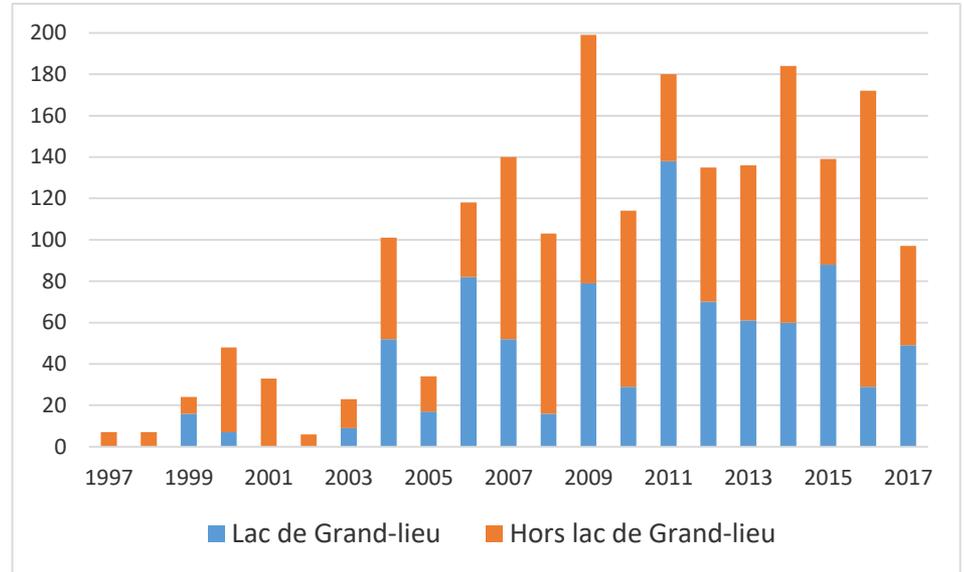
A partir de quelques nichées, au max 6000 oiseaux. Peut s'hybrider avec l'érismature à tête blanche

Reste 150-200 oiseaux en France (500 en Europe) – action dans le cadre de la convention de Berne



Gestion ONCFS et RNN lac de Grand-Lieu





1. Méthode de gestion antérieure en utilisant les bateaux (en septembre-oct-nov) qui a fait ses preuves mais **perturbante**

Utilisation fusils chasse



Développement de méthodes plus adaptées et plus douces : **tir à la carabine au silencieux** depuis le bord ou avec rabat des oiseaux à l'aide d'un **kayak électrique, d'un float tube**

Printemps-été : usage de la **repassse** pour attirer les oiseaux

En développement, la capture passive à l'aide de nasses et d'appelants

Développement de la détection des oiseaux (surveillance, prospection)



La réussite du projet repose sur
la formation d'une équipe
dédiée
= spécialisation d'agents

Exemple de la gestion d'une espèce en situation urbaine : la perruche à collier

Espèce à fort degré de sympathie (nourrissage, opposition à la destruction)

Pas d'actions de lutte organisée à l'échelle nationale, pas de structure privée ou publique œuvrant sur l'espèce



Predator Pest Solutions
Pest Control without a sting in the tail

0800 112 3480
Appointments available 7 days a week
[Book an appointment](#)

Home About Us Pests Services Health & Safety Community Contact Us

Parakeets Pest Control

Predator Pest Solutions are specialists in parakeet management. If you would like a free no obligation quote, please call us on 0800 112 3480 or fill in the form on the right.

Information on Parakeets

Parakeets are a relatively new pest species to the UK, being added to the pest list in 2010 by Natural England. There are two species of parakeets present in the UK, these are:

- **Ring-neck parakeets (*Psittacula krameri*)** – Ring-neck parakeets are large, long tailed birds with bright green plumage, a pink beak and a distinguishing black ring around their neck and face.
- **Monk parakeets (*Myiopsitta monachus*)** – Monk parakeets are

[SEND](#)

SPECIAL OFFER
Wasp Nest

Gestion de la perruche à collier

Stratégie différenciée selon l'objectif :

- Limiter les dérangements sur un parc, les dégâts sur fruitiers...
- Gérer l'ensemble des populations pour le bénéfice de tous
- Les 2



Le retrait complet des perruches n'est pas possible, une part du vivre avec...

Une seule éradication récente : aux Seychelles après 8 ans de lutte avec prélèvement de 500 oiseaux

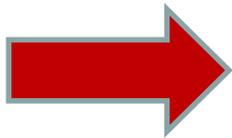
Gestion douce ?



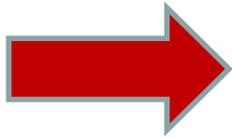
Sensibiliser les citoyens à :

La problématique liée au développement de l'espèce et les mesures graduées à mettre en place :

- Détection de l'espèce : dortoirs nocturnes et sites de reproduction
- Limitation voire interdiction du nourrissage
- Limitation de l'accessibilité aux agrainoirs
- Éviter les relâchers, la translocation d'individus d'un point A à un point B (dissémination)
- Le signalement des dégâts



Résultats probablement limités mais permet de dialoguer et d'affirmer le besoin de gestion



démarche du département des Hauts de Seine
(<http://perruche-a-collier.fr/>)

Gestion douce

Stérilisation nécessite la capture

Contraception par la diffusion de graine : méthode risquée et peu éprouvée

Empêchement de la reproduction par réduction de la disponibilité en cavités : va sans doute impacter d'autres espèces également ou amener la perruche à créer un autre trou dans le revêtement de la façade intéressante !!



Espèce longévive : résultat visible à long terme si tout le monde s'y met !

Effarouchement mais effet limité car très adaptable



Coupe des arbres dortoirs : report sur d'autres arbres à proximité

Gestion active par régulation

Action sur les individus : résultats visibles à court ou moyen termes si action sur une bonne partie des populations

A modéliser !! Mais probablementment 50% des individus/an



Limites : faisabilité et acceptabilité !!!



nice-matin | RETOUR | Vie locale > Les autorités s'attaquent aux perruches invasives: une battue organisée ce mardi sur la CÔTE D'AZUR | ÉDITION ABONNÉS | ABONNEZ-VOUS

Tempête sur les plages privées de Nice: des plagistes recalés lors du renouvellement... | Une Véroise remporte le concours Elite Model Look | Le marathon des castings | Art night à la Rotonde de Beaulieu : l'espoir d'une ouverture au public

Les autorités s'attaquent aux perruches invasives: une battue organisée ce mardi sur la Côte d'Azur

#VALBONNE #VIE LOCALE | PAR B. C. | Mis à jour le 08/10/2019 à 10:31 | Publié le 08/10/2019 à 10:31



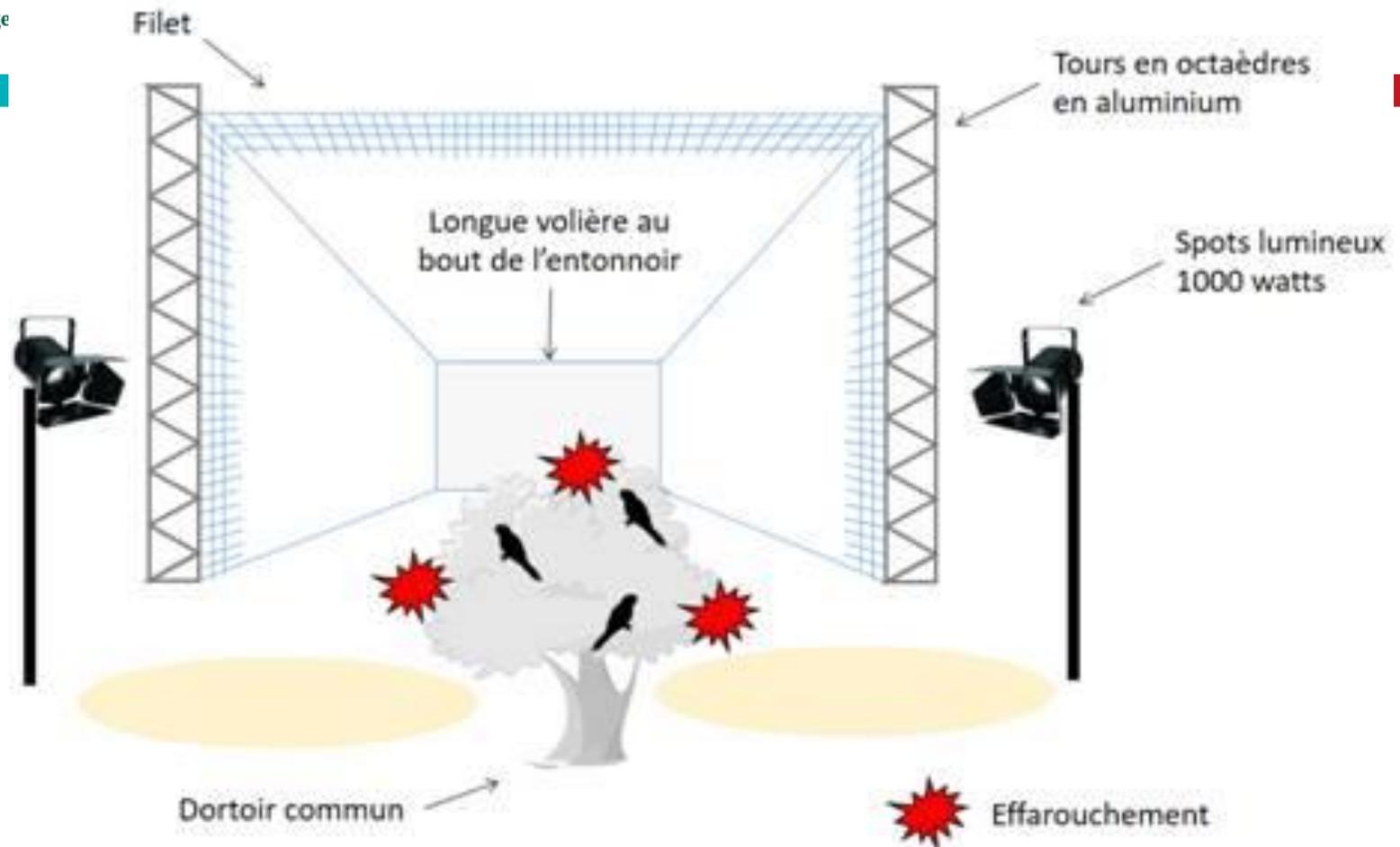
Actions sur les dortoirs : semble plus facile car uniquement quelques sites à traiter

Localisation des dortoirs et statut foncier : détermine qui agit

Là aussi, faire accepter l'action aux riverains, citadins, associations diverses



Filet entonnoir : Capture d'un grand nombre d'individus simultanément



2 tours en aluminium de 15 mètres de hauteur et de 1 mètre de diamètre, espacées de 30 mètres l'une de l'autre. Des spots lumineux éclairent le sol devant le piège mais pas le filet en lui-même

Filet entonnoir : Capture d'un grand nombre d'individus simultanément

Avantages

- Permet la capture des individus en masse ;
- Efficace pour la capture en dortoir commun ;
- Utilisation en zones urbaines possibles (accepté du grand public) ;
- Piège non vulnérant et spécifique aux psittacidés (sélectif), si capture en dortoir commun

Inconvénients

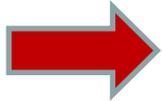
- Nécessite la prestation de professionnels, processus très coûteux ;
- Nécessite des moyens techniques et matériels coûteux ;
- Nécessite de l'espace pour pouvoir ériger la structure en toute sécurité ;
- Nécessite une bonne information du public ;
- Difficultés d'utilisation ;
- Nécessite une euthanasie ou une prise en charge post-capture des individus capturés



Pas testé en France ni ailleurs....



Actions sur les individus par capture à la nasse : le but est de faire rentrer l'oiseau dans sa cage !!



Actions expérimentales nécessitant d'être éprouvées et réalisées par un agent motivé et patient

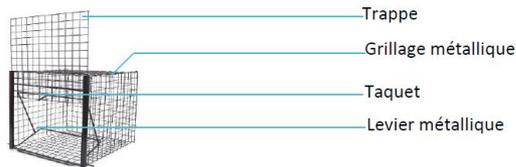
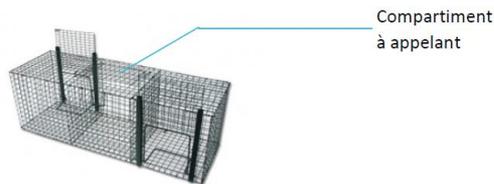


Figure 4 : Piège individuel tendu, vu sur ducatillon.com.



Les pièges doivent être installés dans un site fermé (toiture) pour éviter la dégradation.

Positionner plusieurs pièges avec un appelants de préférence

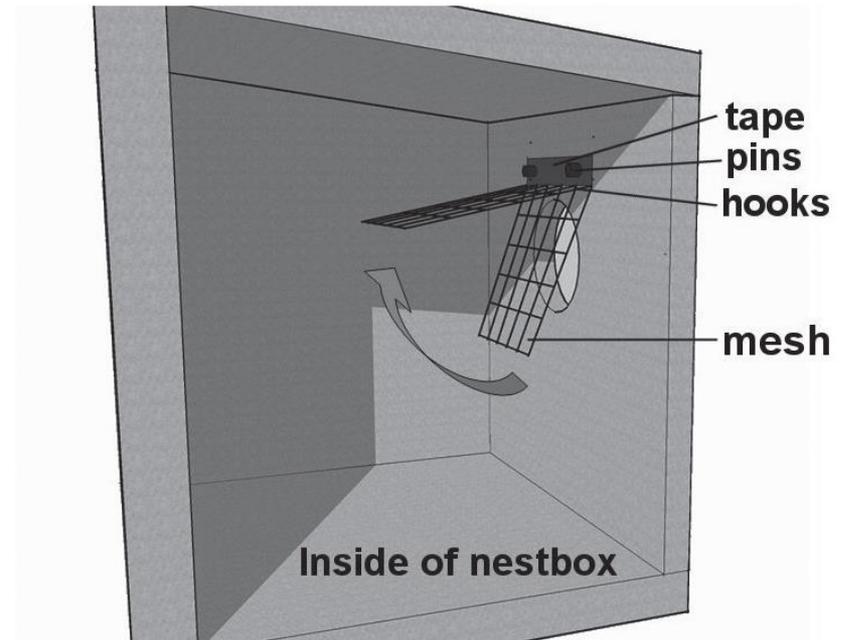


Capture des individus par cage en période de reproduction

Nichoirs à perruches avec une porte non retour

A surveiller régulièrement pour éviter toute mortalité par déshydratation, faim...

Pas ou peu testé...



Actions sur les individus par capture à la cage type corbeautière (Parrottrap)



Devenir des animaux capturés :

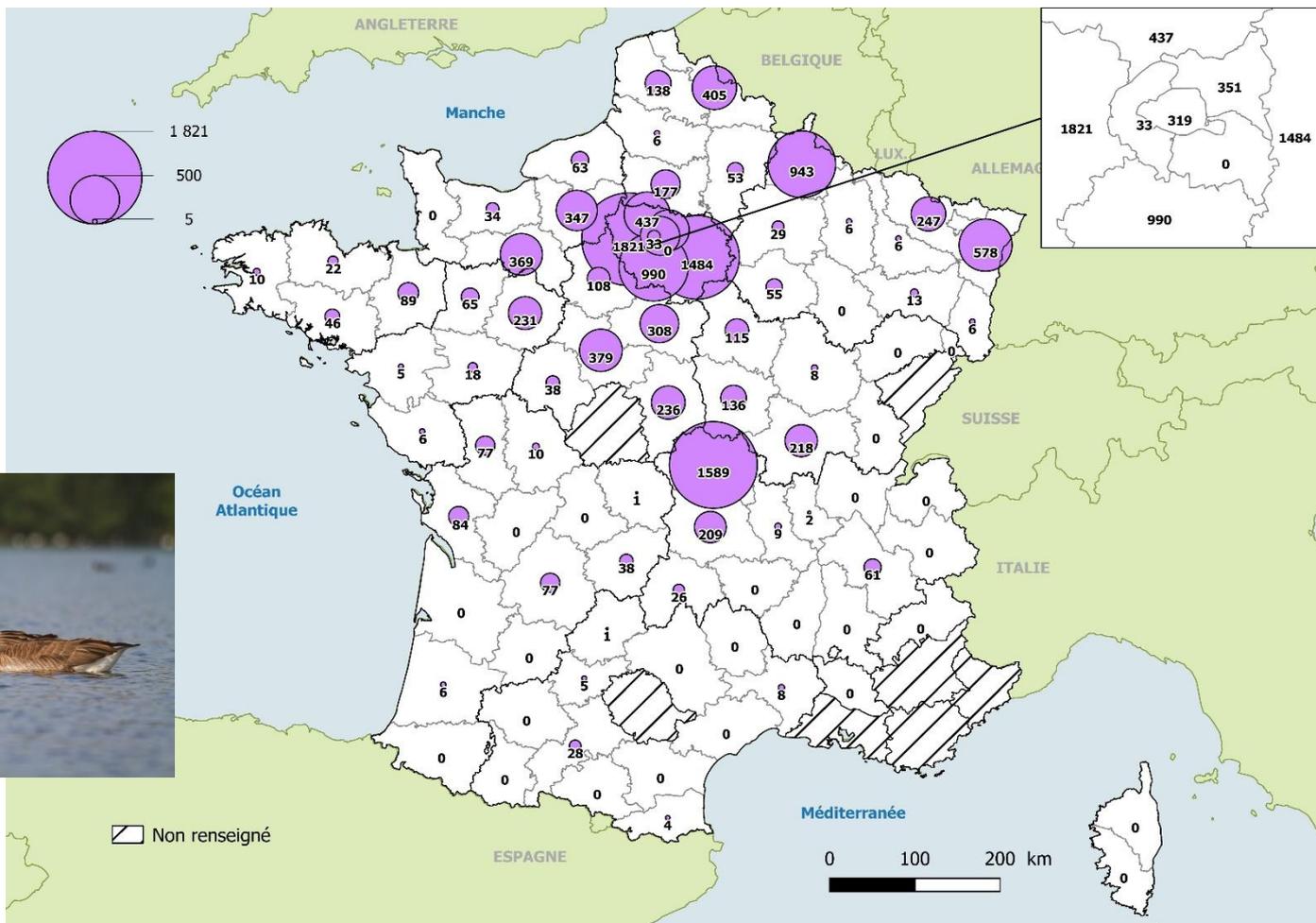
- Euthanasiés
- Placés dans une structure autorisée non mercantile !

Euthanasie :

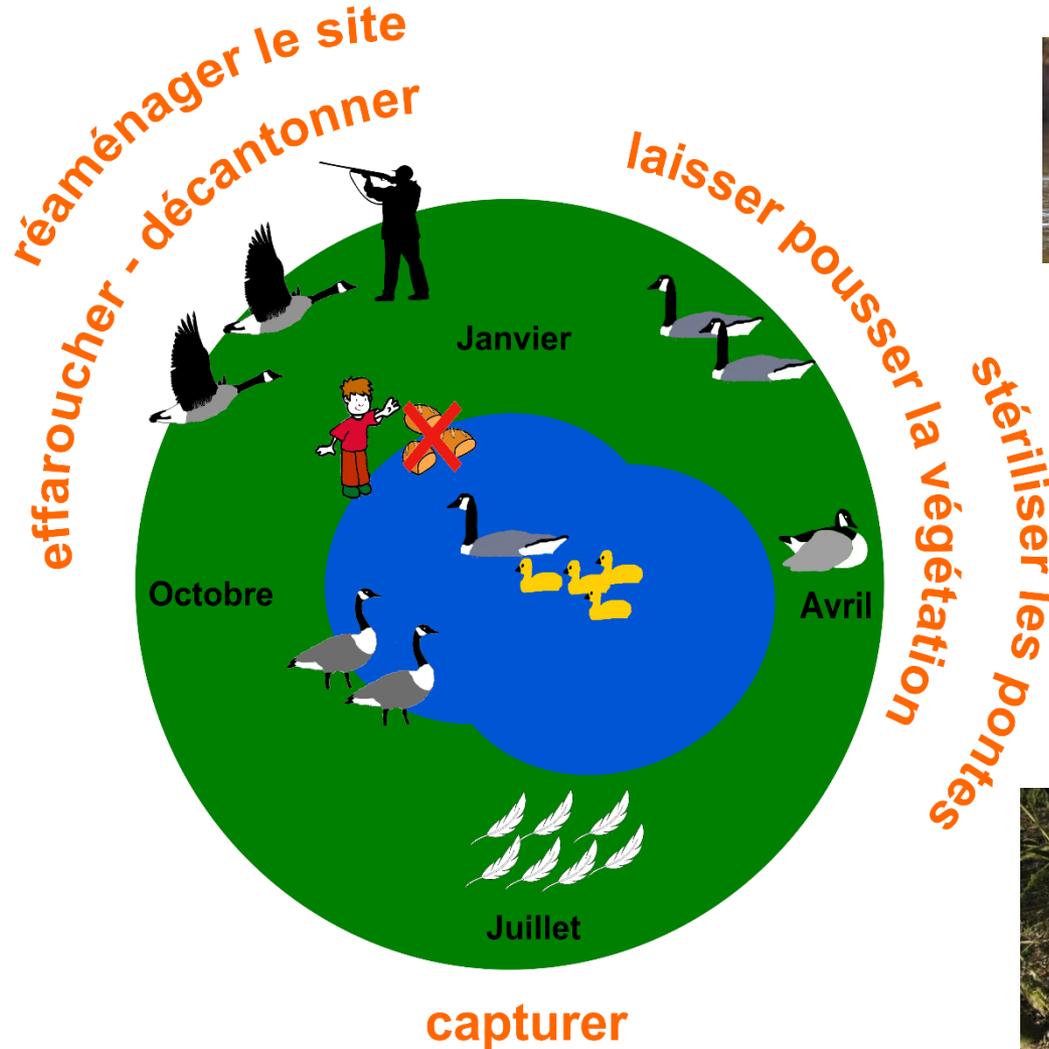
par un vétérinaire missionné par l'Etat par injection
ou sur site par dislocation cervicale, choc crânien (acceptabilité faible), gazage au monoxyde de carbone (nécessite d'être équipé)

Placement dans zoos, centre de conservation : pas évident car le volume d'oiseaux va être un frein et nécessité de période de quarantaine (la structure doit être équipée)

Gestion d'une espèce en expansion en milieu urbain et rural : cas de la bernache du Canada



Gestion de la bernache du Canada





Technique de gestion appliquée de mammifères exotiques

Rongeurs, ongulés, carnivores

Tamia de Sibérie



Tableau 2 Localisation et gestion potentielle ou en cours des populations de tamias de Sibérie et d'écureuils de Pallas présentes en France (2018).

Tamias de Sibérie (lieu et année d'introduction)	Gestion potentielle
Essonne : Forêt de Sénart, Draveil (48°40'N, 2°27'E), 3 200 ha, fin des années 1960	Contrôle en périphérie
Hauts-de-Seine : Forêt de Meudon, Clamart (48°47'N, 2°14'E), 1 100 ha, années 1980	Contrôle en périphérie
Hauts-de-Seine : parc Henri-Sellier, Plessis-Robinson (48°46'N, 2°15'E), 26 ha, années 1980	Éradication possible
Yvelines : Bois de Guyancourt (48°46'N, 2°5'E), environ 300 ha, fin des années 1980	Contrôle en périphérie
Yvelines : Bois de Verneuil-sur-Seine (48°59'N, 1°56'E), sur 230 ha, milieu des années 1980	Contrôle en périphérie
Val-d'Oise : Bois de Boissy, Taverny (49°0'N, 2°13'E), sur 40 ha, 1990	Éradication possible
Oise : Forêt d'Halatte, Creil (49°14'N, 2°29'E), partie sud sur environ 1 500 ha, 1986	Contrôle en périphérie
Isère : bordure du Drac, Échirolles (45°8'N, 5°41'E), sur une dizaine d'hectares, années 2000	Éradication (en cours)

- 1- connaître sa répartition
- 2- appréhender la taille de la pop
- 3- définir les priorités d'action liées au risque

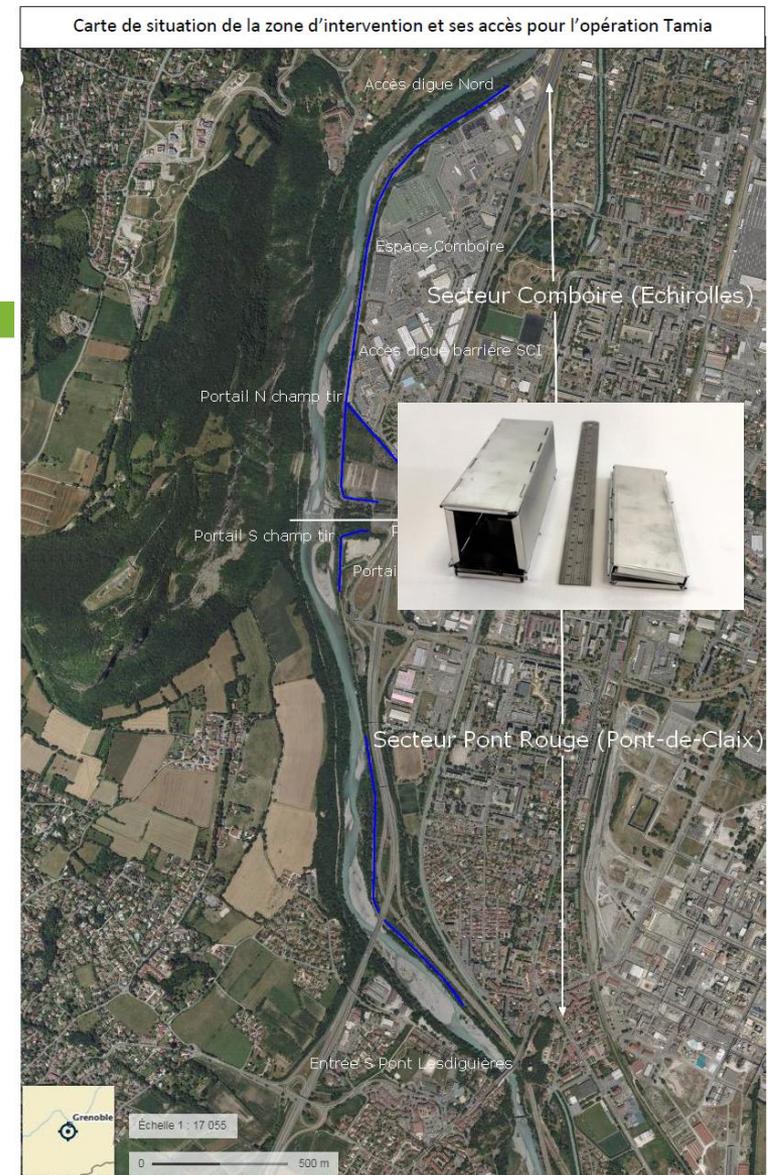
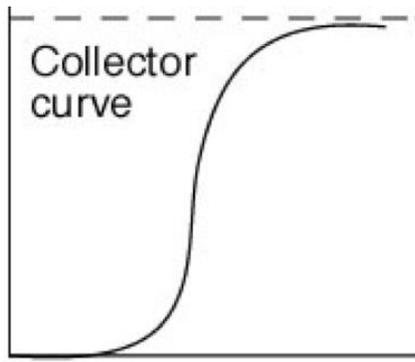
Tamia de Sibérie

Gestion par piégeage

Ligne de 100 pièges appâtés graines (pré-appâtage)
espacés de 20-30m

pièges suivis sur 1 semaine, pièges relevés toutes les 3
heures, fermés le soir

Ligne activée en avril-mai à la sortie des individus
(hibernation)



a. Carte de situation de la zone d'intervention pour l'opération Tamia, Géoportail, J.Rossetto, 2018



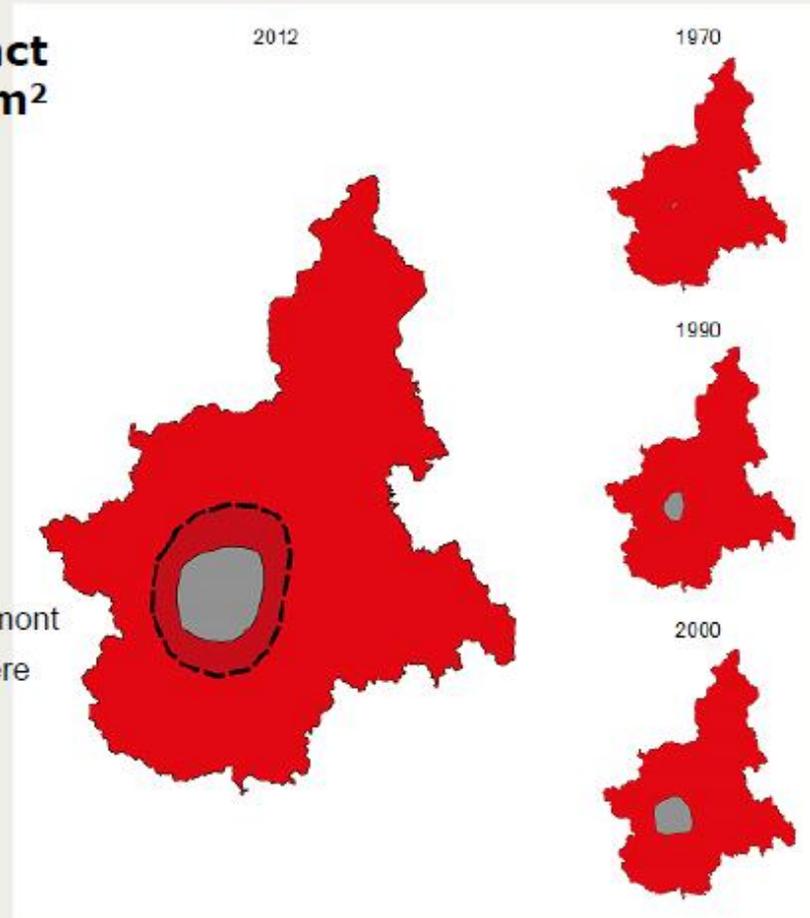
Interactions avec le social : ex de l'écureuil gris en Italie

**The red squirrel went extinct
in an area of about 1700 km²**



In red: Red squirrel distribution area in Piedmont
In grey: Area occupied by grey squirrels where
reds have gone extinct
Dotted line: border of the grey squirrel
distribution area

Bertolino et al. Biological Invasions





Daim

- Daim (*Dama dama*)
- Cerf sika (*Cervus nippon*)
- Muntjac de Reeve (*Muntiacus reevesi*)
- Mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*)



Cerf sika



Muntjac de Reeves

- Cerf de Java (*Rusa timorensis*)
- Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*)
- Renne, Bœuf marron, Mouflon de Corse, Mouton marron sur Kerguelen

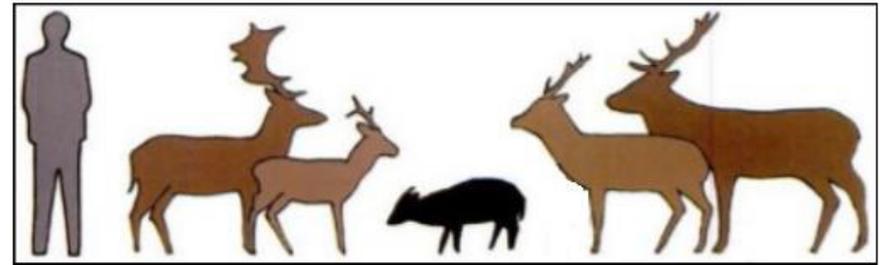
Espèces
introduites sur les
iles d'Outre-mer



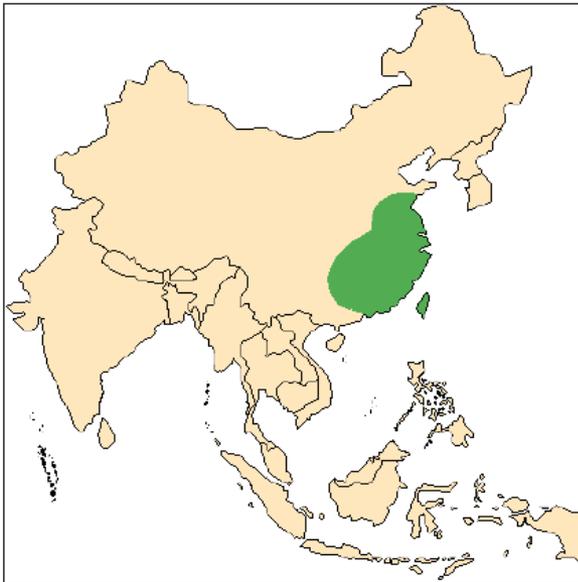
Cerf de Virginie

Le muntjac de Reeves (*Muntiacus reevesi*)

- petit cervidé originaire d'Asie du Sud-est.
- 12 espèces
- 1m de long, 50 cm au garrot
- 15-35 kg
- appelé aussi cerfs aboyeurs



Homme, daim, chevreuil, cerf muntjac, cerf sika, cerf élaphe



Source : Whitehead, 1993



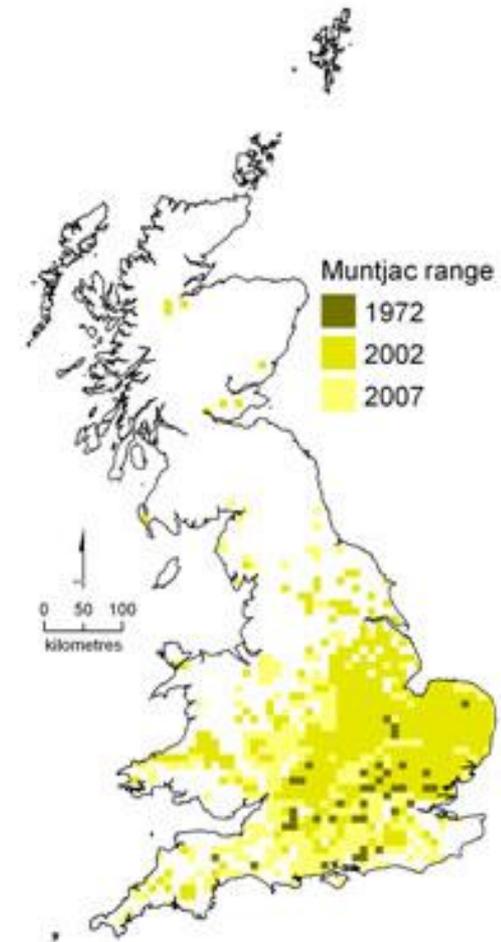
Premiers individus de *M. reevesi* en 1838 en captivité puis en 1901, 11 ont été libérés dans les bois de Bedfordshire.

D'autres intro dans les années 1930 jusque les années 50.

Déplacements volontaires d'animaux suite à son classement comme gibier

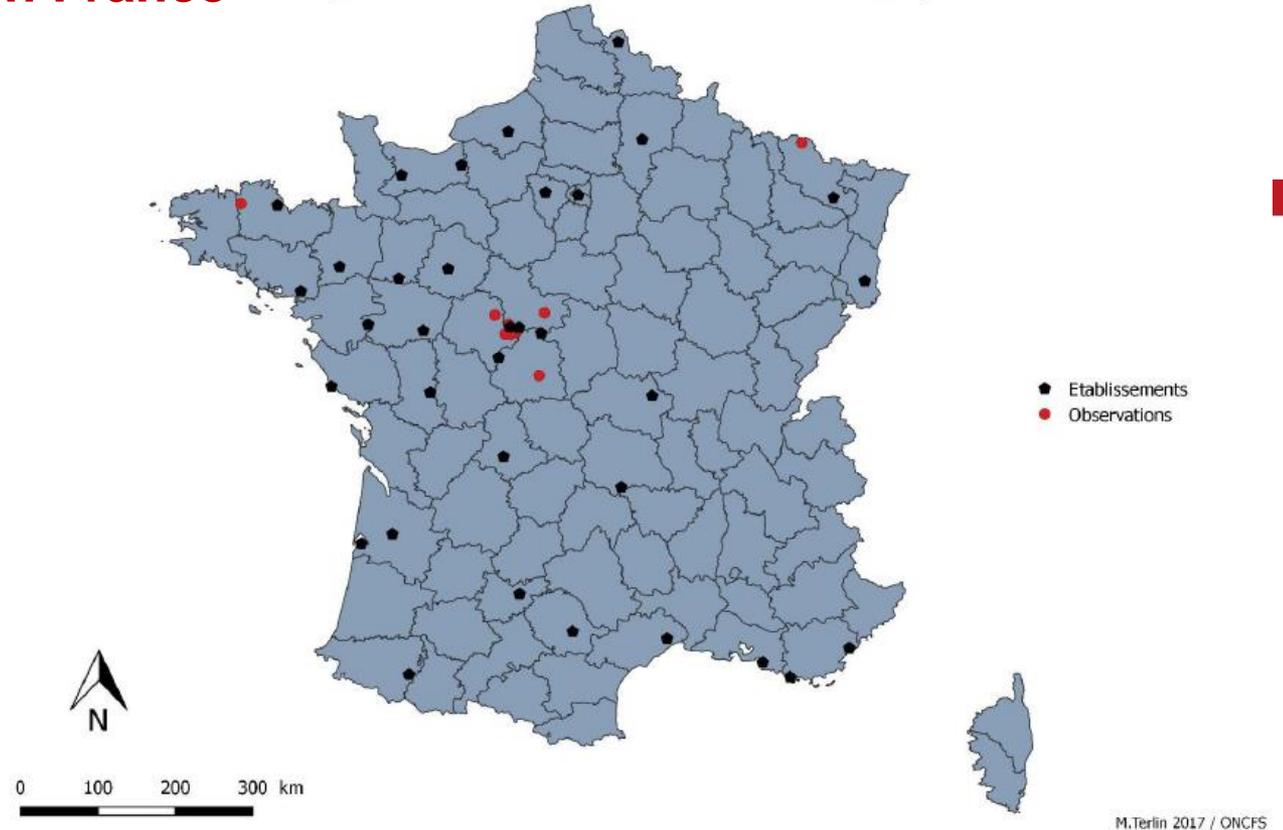
Tableau 5 : Bilan des conséquences économiques dus à la présence du cerf muntjac d'après (White *et al.*, 2003)

Source des conséquences économiques	Valeur estimée (livres sterling)
Accidents de la route	2 437 240
Agriculture	1 890 000
Milieus forestiers	508 703
Conservation de la nature	157 398
Santé humaine et animale	52 510
Loisirs et tourisme	Considéré par excès à 0
Braconnage	46 610
Total	5 092 461 livres sterling, soit 5 735 638 euros (valeur en nov. 2017)



Situation en France

Observations et établissements détenant des muntjacs

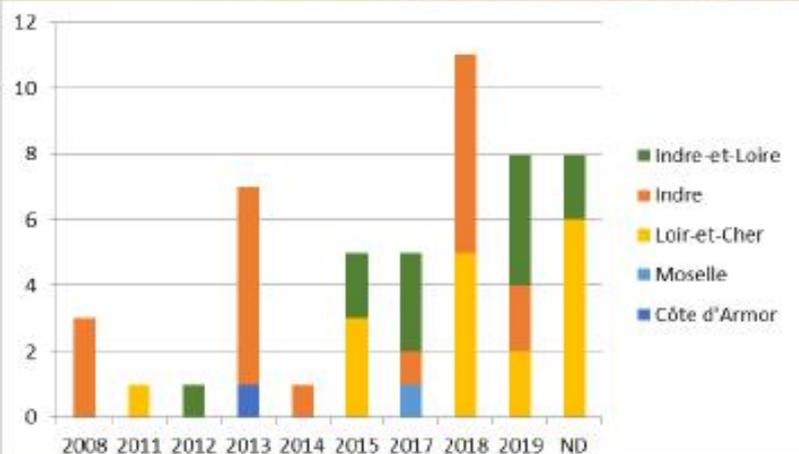


35 établissements connus :

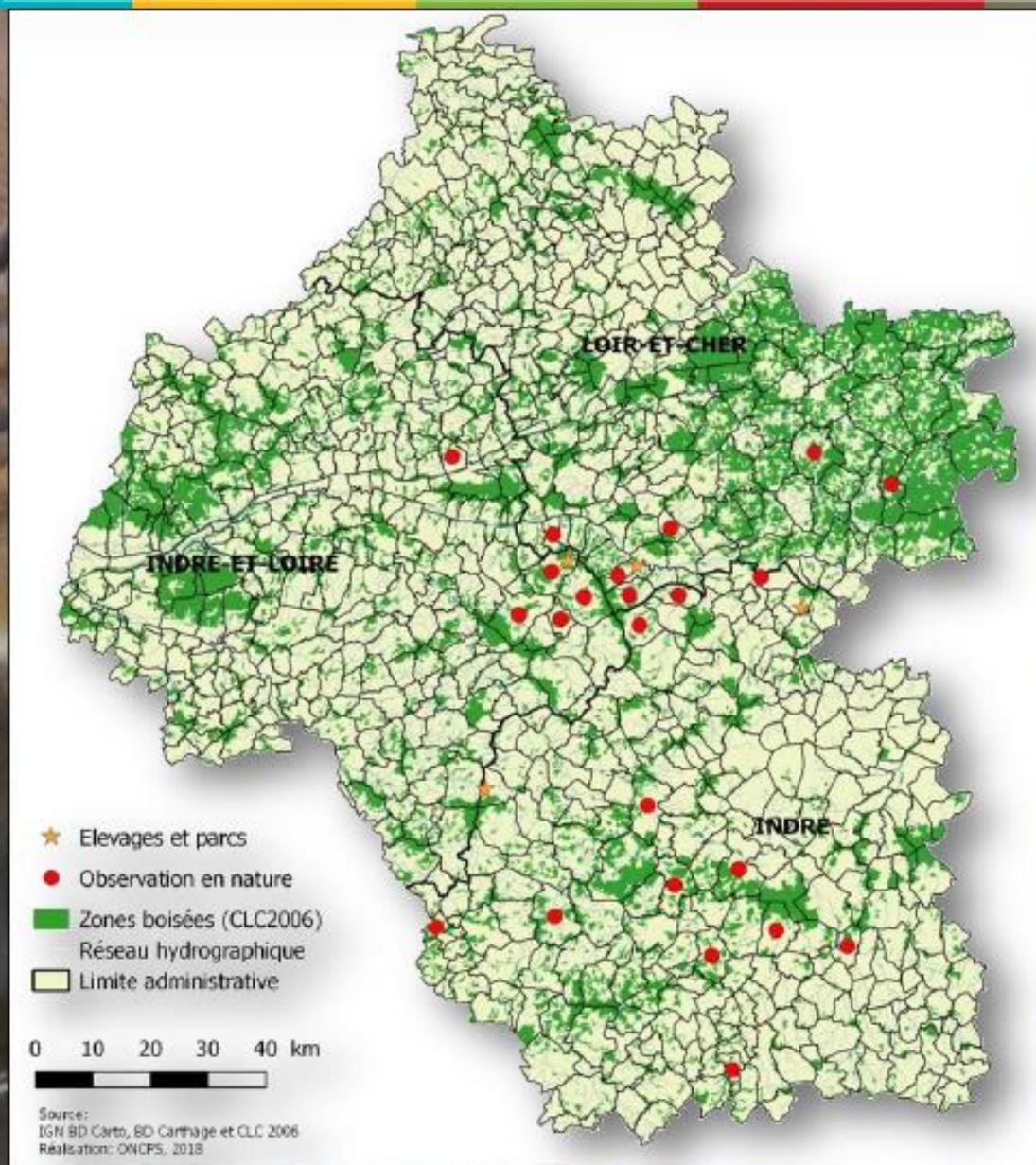
- 28 établissements de présentation au public, 103 muntjac de Reeves
- 5 établissements d'élevage, 37 muntjac de Reeves

Nombre d'animaux détenus en EPP croit depuis 2010, y compris le nombre d'EPP en détenant. Les animaux détenus en EPP sont relativement jeunes (moins de 5 ans).

Un plan de lutte Muntjac de Reeves



Département	Nb Observations	Nb réglementations
Indre-et-Loire	12	7
Indre	19	3
Loir-et-Cher	17	2
Moselle	1	1
Côte d'Armor	1	1
Total	50	14



Un plan de lutte Muntjac de Reeves

Guide de la faune
exotique
envahissante
du bassin de la Loire

Muntjac de Reeves

Muntiacus reevesi



Origine : Chine et Taiwan.

Date d'introduction : début du 19^e siècle en Europe.

Voie d'introduction : échappé de parc d'ornement.

Habitats : forêts tempérées, boisements humides, landes, parcs, jardins urbains, haies bocagères.

Alimentation : bourgeons, jeunes pousses d'arbres ou d'arbustes, feuilles, herbes, baies.

Reconnaître l'espèce

Taille : 50 cm au garrot

Poids : 12 à 18 kg

Mâle porte des bois
simples (1 seul andouiller)



Pelage brun, allure
ramassée, arrière-train
plus haut

Longues cornes
supérieures
(parfois visibles)

Marque noire sur
le front en forme de V

Femelle
sans bois



Descous de la queue blanc,
dressée quand il court

Reproduction

Maturité sexuelle : dès le 8^e mois

Gestation : 7 mois

Portée : 1 ou 2 faons

La femelle de muntjac de Reeves
peut être fécondée dès la mise-bas
(pas de pause hivernale).

Confusion possible

Il peut être confondu
avec le chevreuil bien que
ce dernier soit plus grand au
garrot et qu'il ne présente
pas de coloration noire
en forme de V sur la tête.



Chevreuil

Impacts sur l'environnement, l'économie et/ou la santé

- Pression d'herbivorie accrue sur la végétation herbacée et arbustive en situation de forte densité. Altère la régénération naturelle de la forêt et perte atteinte aux habitats des espèces autochtones.
- Augmentation du risque de collisions routières (40 000 accidents en 2010 en Angleterre).
- Impact éconmique possible sur l'exploitation forestière.



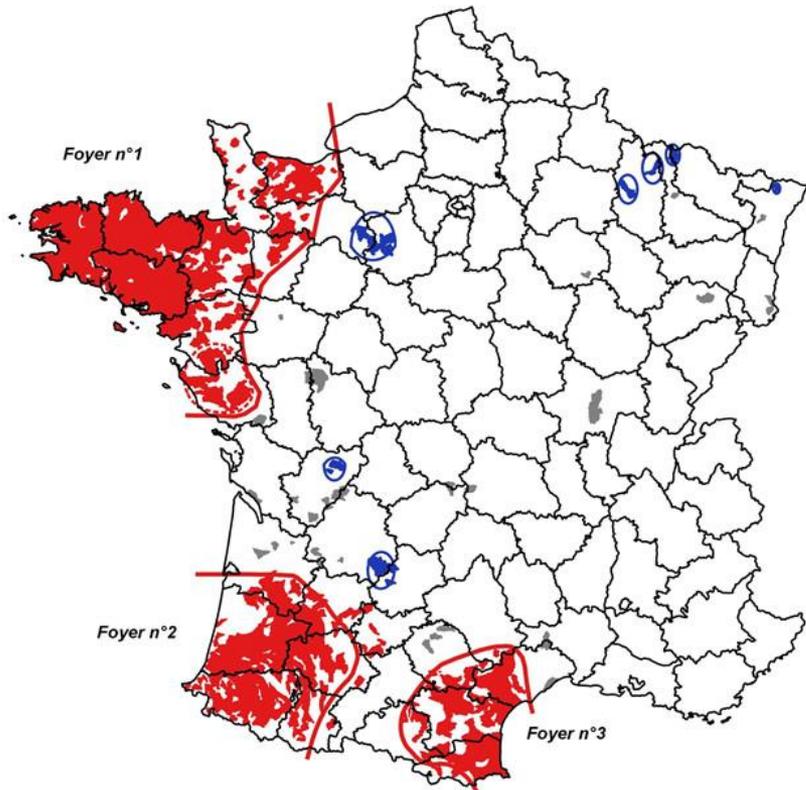
Opérateurs				Moyens		
Département	Chasseurs (clubs départementaux)	Particuliers	Particuliers	Service de police ou gendarmerie	Armée française	Particuliers

Source: Service de la Faune Sauvage, Direction Départementale de la Protection des Ressources et de la Régulation de la Chasse.

En cas d'observation

Signalez tout prélevement (par anémomètre) et observation au service départemental de l'ONCFS sd3X@oncfs.gouv.fr (XX : numéro de département concerné, exemple : sd33@oncfs.gouv.fr pour l'Allier) ou EspeceExotique@oncfs.gouv.fr

Gestion du vison d'Amérique



Observations validées entre 2000 et 2015

- ponctuelles
- rattachées à une population férale
- en lien avec la présence d'un visonnière en activité, sans foyer de dispersion
- contours supposés des populations férales
- - - sous foyer de la Vendée



Gestion du vison d'Amérique

Cas d'urgence : fuite de centaine à milliers de vison suite à des actes de vandalisme ou de mauvais gestion

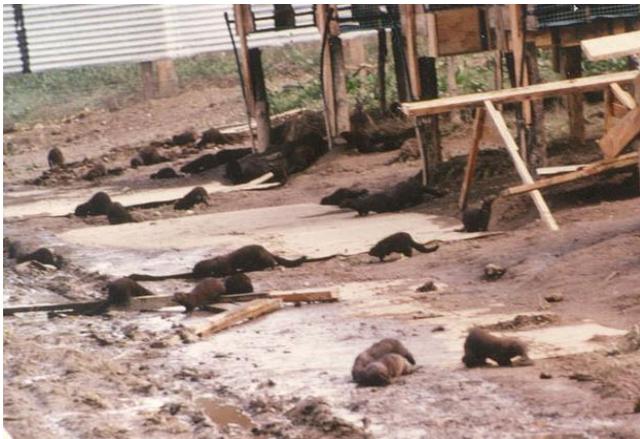
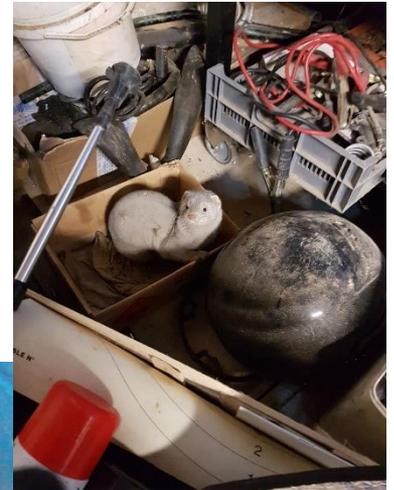
Pilotage préfecture

Disposer des agents pour être réactif (mobilisation)

Disposer des outils (cage pour capturer)

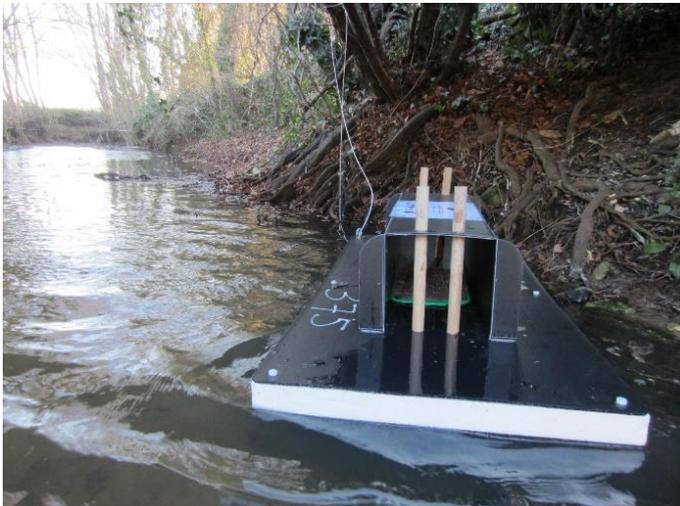
Piéger à l'extérieur de l'élevage

Maintenir une veille, un suivi fin



Gestion du vison d'Amérique : détection

Chien de détection



Radeau à empreintes



Gestion de vertébrés en milieu insulaire tropical



Chèvre judas avec GPS tracker



Deratisation par hélicoptère

Gestion de vertébrés en milieu insulaire tropical

San Juan de Nova



Jean-François Maillard jean-francois.maillard@oncfs.gouv.fr

Mission Espèces Exotiques Envahissantes
Direction de la Recherche et de l'Expertise
Nantes 02 51 25 03 92 / 06 83 61 17 06

